



DE FIL EN HAMEÇON

Adhésion à la Courguinoise

Pour la deuxième permanence, les responsables de l'amicale de pêche en mer en bateau seront présents, ce prochain dimanche 6 mars, de 10 heures à midi, au Bar du Yachting (Bassin Ouest). En présence du président Dominique Viard, les personnes intéressées par la pêche en mer en bateau, qui ne sont pas nécessairement propriétaires d'une embarcation, peuvent adhérer à La Courguinoise et, ainsi, participer aux différentes organisations inscrites au calendrier de l'année 2016, qu'il s'agisse, évidemment, des concours internes ou du Trophée de Calais, du barbecue prévu pour le début juillet ou de la soirée familiale marquant la fin de la saison en novembre. Si le tarif de l'adhésion est inchangé par rapport à l'année précédente (55 €), il sera également possible (mais sans obligation) d'adhérer à la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers Sportifs de France (F.N.P.P.S.F.) et de faire un



Les deux nouveaux membres du comité, Christophe Duquenoy et Jonathan Lassenne, accueilleront les anciens et néo-courguinois ce prochain dimanche.

don à la Société Nationale des Sauveteurs en Mer. Quoi qu'il en soit, les amicalistes qui souhaitent renouveler leur adhésion pour la saison 2016 devront rendre la clé d'accès aux annexes de l'amicale et laisser un chèque de caution pour l'obtention d'une nouvelle clé 2016.

Pour ceux qui ne pourraient profiter de cette deuxième permanence pour adhérer à l'amicale, une troisième (et dernière) possibilité leur est proposée, le dimanche 13 mars, de 10 heures à 12 heures, mais au local de l'amicale, et non au Bar du Yachting.